

Le 5 novembre 2015



Communiqué de presse

Marche au pas

Le studio VoxWave dévoile Marche au pas, son clip contre le harcèlement scolaire et les discriminations de genre.

Aujourd'hui en France est organisée la journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école. Le studio créatif VoxWave, créateur de la chanteuse virtuelle ALYS, a voulu participer à sa mesure à cet effort, en publiant aujourd'hui sa dernière création, *Marche au pas*.

Création visuelle et musicale originale portée par de talentueux artistes, Marche au pas met en scène un personnage androgyne, Das, qui est victime de harcèlement scolaire. Il va trouver, dans sa rencontre avec la culture pop japonaise et queer américaine, plus qu'un refuge, mais bel et bien des outils au service de la construction de sa propre identité.

Voulu comme une dénonciation du harcèlement scolaire, Marche au pas met l'accent sur ses mécanismes sous-jacent. Trop efféminé, trop garçon manqué, trop petit, trop grand, trop gros ou trop mince, les victimes du harcèlement scolaire sont en réalité victimes de précoces discriminations de genre prenant la forme de violences diverses. Elles s'adossent souvent à l'homophobie et ses équivalents (lesbophobie, biphobie, transphobie). *Marche au pas* procède également d'une volonté de donner la parole aux victimes du harcèlement scolaire, aussi bien dans la

façon de traiter le sujet (l'expérience subjective de Das), que dans les suites à donner à ce clip. VoxWave a notamment initié des discussions et réflexions avec des associations qui luttent contre ces violences pour réfléchir au moyen de construire, ensemble, une action commune.



Il faut souligner le travail exceptionnel de la petite équipe d'artistes qui s'est réunie sous l'égide de VoxWave, et notamment de Caroline B, directrice artistique du studio et scénariste de ce clip :

A l'illustration, nous retrouvons Tatsuki qui avait déjà collaboré avec les studios VoxWave sur *Avenir* et *Hajime ni*. Son travail, sur *Marche au pas*, fusionne le souci du dynamisme et du style japonais à une précision et un sens du détail typiquement français, le tout mis en perspective par des clins d'œil à la culture queer américaine.

Lachesis (*Avenir*, *Promesse*) a repris du service pour l'écriture des paroles, qui explorent de façon plus sombre le lien entre harcèlement scolaire et harcèlement sexuel.

Alexandre Mey (alexoualexou), compositeur en MAO connu pour son style aérien, sensible et mélodique, a assumé la création musicale du morceau, assisté par le guitariste et auteur-compositeur-interprète Lightning (*Sous cette pluie*, *Break the Cage*).

ALYS, la chanteuse virtuelle protégée de VoxWave, est bien évidemment l'interprète de la chanson. Sa voix sera spécialement retravaillée par Lucien « Phuntsok

Drak-pa» Cartier-Tilet, le directeur technique de VoxWave, pour produire une voix riche en émotions, mais aussi soutenue sur les refrains d'une version "masculinisée" de la voix d'ALYS, qui décline la question du genre.

VoxWave, en associant pop culture et thématiques de société, souhaite ainsi proposer un rapport nouveau à la création, donnant ainsi du sens à sa devise, "donner une voix à tous les artistes de demain". Une gageure qui, si elle sera difficile à tenir, n'en est pas moins promise à un bel avenir !

Découvrez le clip (disponible en version sous-titrée anglais et bientôt japonaise) ici : <https://www.youtube.com/watch?v=soaeY0ENfRY>

Pour continuer à suivre les avancées du studio VoxWave, n'hésitez pas à visiter leurs réseaux sociaux :

- Facebook : <https://www.facebook.com/alys.voxwave>
- Twitter : @VoxWave_Studio

Pour soutenir leurs futurs projets, vous pouvez aussi jeter un coup d'œil sur :

- Leur page Tipeee : <http://tipeee.com/alys>
- Leur site internet : <http://www.voxwave.fr/>